



Succession de biens à l'étranger

Par **epine**, le **31/08/2013** à **14:04**

Bonjour

Nous héritons d'une maison et quelques biens au Portugal, nous sommes 4 frères et soeurs dont une soeur qui est née au Portugal et le reste en France. Ma soeur affirme que étant née là bas elle est la seule héritière. On a quand même tous la nationalité Portugaise. est ce que quelqu'un peut me renseigner sur les démarches à suivre. Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **31/08/2013** à **17:14**

bjr,

ce site répond uniquement aux questions juridiques concernant le droit français.

mais bien que ne connaissant pas le droit portugais, je pense que votre soeur se trompe.

il faut vous renseigner auprès d'un avocat connaissant le droit portugais.

mais un consulat du portugal en france devrait vous renseigner ou un site juridique portugais.

cdt